

## Merci à la Loterie Romande

Par Mme Danièle Pommaz, Présidente de l'ASR

Être jeune, c'est être avide de vivre, d'agir, de découvrir, de foncer, de s'investir... C'est avoir une fougue immense, une énergie à déplacer les montagnes. Mais être jeune à Saint-Raphaël, c'est aussi la nécessité de se fixer des repères, se situer dans un cadre de vie et agir pour se construire, se réparer, soigner des plaies ou encore soulager son âme des nombreux bleus qui font tellement mal et couler tellement de larmes. C'est tout simplement retrouver l'espoir en la Vie.

Saint-Raphaël se doit de trouver des solutions et c'est également grâce au soutien discontinu de la **Loterie romande** que ces mots deviennent jour après jour des réalités. En effet, y a-t-il un organisme plus dynamique au service de notre société ? La **Loterie romande** est présente dans de nombreux domaines où l'aide des pouvoirs publics est, le plus souvent, faible, absente ou encore insuffisante dans nombre d'œuvres sociales, d'activités culturelles et sportives.

Année après année, la Loterie romande permet, à l'Institut, la réalisation de divers projets au service de nos jeunes. Ouverte, à notre écoute, elle est le soutien indispensable d'un grand nombre de nos actions en faveur de la jeunesse. Qu'elle trouve au travers de ces lignes notre profonde reconnaissance ! En fin de ce journal, vous trouverez toutes les informations nécessaires au soutien de l'initiative « pour des jeux d'argent au service du bien commun ».

### Dans ce numéro :

Le cheval, une thérapie ? Par <i>Claude Albasini</i>	2
Une journée aux vendanges par <i>Tiffany Aliti</i>	3
Veilleuse, une profession à part entière, par <i>Lucie Savioz Mayor</i>	3
Le rôle du comité de l'ASR, par <i>Xavier Lavanchy</i>	4
L'Atelier Art-Métal par <i>Jean-Yves Bonvin</i>	5
Le Kiwanis de Verbier, une après-midi avec nos jeunes	5
Le soldat rose par la classe 4p/5p de <i>Mme Emilie</i>	6

## ISR les projets au quotidien

Par Christian Bader, Directeur

L'institut évolue encore et encore. Il se transforme en fonction des besoins des jeunes accueillis mais aussi et surtout dans la continuité de la mission attribuée par l'Association. Voici quelques projets en cours :

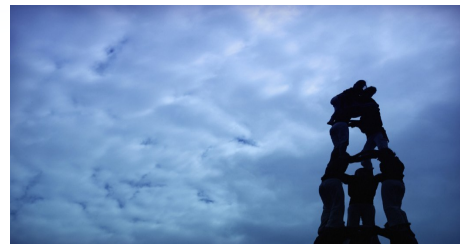
- Transformation du CPA de Sion en vue d'un meilleur encadrement et d'un accueil plus familial, ce qui implique un déménagement de 9 jeunes à Champlan pendant 5 mois
- Transformation du CPM

(Champlan) au niveau des sanitaires et répartition des lieux de vie et de travail

- Transformation du FJT, aménagement des chambres d'accueil et de veille, construction d'un couvert à véhicules et d'un local de rangement
- Mise en place d'un modèle d'intervention face à la consommation du cannabis
- Mise en place d'une commission devant travailler sur la prévention et en particulier la sexualité

- Mise en place d'un outil pédagogique facilitant l'apprentissage de connaissances pratiques pour nos jeunes (budget, assurances, transports, communications, hygiène, etc.).

Ces projets et bien d'autres encore s'inscrivent bien sûr en sus de la gestion du quotidien. Au nom de la direction, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour son investissement exemplaire dans cette dynamique de projet.



## L'animal, un exutoire pour nos jeunes...

Chaque année les éducateurs planifient, organisent des activités diverses au sein de l'institution. Ainsi la dynamique institutionnelle bénéficie de l'éventail important que composent : le bowling, le billard, la natation, le ski de piste nocturne, le patinage à glace, le mini-golf, la musculation en salle, le cinéma, le hip-hop, la création musicale, les visites de musées et d'expositions artistiques, les balades en montagne, l'escalade, le chien de traîneau, les repas en forêt autour d'un feu...

Ce programme est varié, riche, mais est essentiel afin de créer des liens sociaux, de permettre à chacun de se divertir, de se ressourcer, de dépenser son énergie sagement et surtout de se confronter à ses limites.

Malgré la richesse du programme, il nous arrive d'explorer des domaines nouveaux et peu communs. L'activité avec un cheval en fait partie.

Depuis quelques années, l'idée de proposer une activité en lien avec les chevaux « me trotte dans la tête ». Ce projet a pu être réalisé grâce à la rencontre de Mme Isabel Théoduloz, éducatrice spécialisée, passionnée de cheval et équithérapeute diplômée. Emballée par l'idée, elle a accepté sans réserve de mettre sur pied cette activité pour quatre pensionnaires volontaires du CPA.

Malgré les difficultés ( budget inexistant, météo capricieuse, défection des jeunes en rupture institutionnelle...) nous avons pu réaliser deux séances par mois sur l'année scolaire 2007-2008.

Afin d'éviter le piège de l'activité de consommation où le jeune prend, consomme et jette, nous

avons volontairement rendu le rituel d'accompagnement contraignant.

L'activité avec le cheval s'articule autour de l'intimité qui se crée entre le cavalier et l'animal. Monter à cheval implique un travail initial de soins

obligatoires tels que le brossage, le nettoyage des sabots... Le jeune doit s'adapter à un nouvel environnement dans lequel le comportement adéquat est la clef de voûte de l'entente avec le cheval.

Dès que le pied est posé dans l'étrier, des attitudes qui sont parfois difficiles à adopter en institution reviennent en activité... au galop. Le cheval impose ses propres règles et oblige chacun à l'écoute active. Du coup l'activité fait sens, enrichit le participant et valorise chacun dans son rôle.

Pour clore cette saison équestre, un camp de trois jours a été agendé durant l'été. Trois jeunes, accompagnés d'un éducateur et de Mme Théoduloz, ont ainsi gagné les hauteurs de Veysonnaz un matin de juillet.

Immédiatement, les jeunes se sont approprié l'espace, le temps. Tout s'est calqué sur le rythme des chevaux. Une certaine douceur a envahi le présent. Les rituels se sont mis en place, précis, profonds. Les jeunes s'impliquent, se détendent, lâchent peu à peu prise avec le quotidien de l'internat. Il est difficile de mettre des mots sur cette expérience, elle doit être vécue.

A mes yeux, la rencontre fut superbe et l'aventure simplement belle. Un jeune participant résume son aventure par cette phrase :

« Ca a été un instant libérateur »

Forts des enseignements tirés lors de l'année initiale avec les chevaux, nous tentons de donner une suite à ce projet. Le nombre de jeunes inscrits cette année est réjouissant et nous motive dans la poursuite de cette aventure.



**« ça a été  
Un instant  
libérateur »**



Claude ALBASINI,  
éducateur au Centre  
de préapprentissage

## Une journée aux vendanges, par Tiffany Aliti

Jeudi nous sommes allés toute la classe de Mme Delphine faire les vendanges.

Nous avons utilisé un sécateur pour couper le raisin. Ensuite on les met

dans des caisses. Une fois les caisses remplies, elles sont emportées par une chenillette jusqu'à une camionnette.

Une fois arrivées à la cave, les caisses sont vidées dans une égrappeuse pour enlever la rafle (tiges qui tiennent le raisin).

Pour connaître le taux de sucre du raisin on utilise un réfractomètre.



Pour faire du vin rouge, on met les fruits dans une cuve et il faut les laisser cinq jours pour qu'ils donnent la couleur au vin. Puis après le sucre qui est dans le raisin se transforme en alcool, c'est la fermentation.

Une fois que le raisin a fermenté, on le met dans des cuves en inox qu'on ferme hermétiquement. Si l'air passe dans la cuve en inox le vin est inutilisable.

Il fait une deuxième fermentation. Finalement on le filtre et on le met en bouteille après trois mois.

Tiffany Aliti,

Pour la classe de Mme Delphine

## Veilleuse ... un métier ?

Par Lucie Savioz Mayor

*« A mes yeux, ce n'est justement pas un métier. Je n'ai pas suivi de formation spécifique, je viens au travail avec ce que je suis, en toute authenticité. C'est cela principalement qui fait l'intérêt de ma tâche »*

Je n'ai pas de rôle éducatif à tenir, mais j'ai un beau rôle quand même, qui amène les jeunes à la confiance. Il me semble que les jeunes ont moins de retenue, moins d'enjeux avec moi qu'avec les éducateurs (ils m'expliquent en détail leur soulerie par exemple). Ils semblent avoir une certaine confiance en moi, ce qui

donne du crédit à ce que je suis en tant que personne. Par contre, il arrive que des jeunes me demandent de garder le secret sur ce qu'ils me racontent, ce qui peut être lourd à porter pour moi. Dans ce cas, sans faire de délation, j'encourage ces jeunes à aller parler aux éducateurs. Je vois plusieurs avantages dans mon travail, au travers des différents rôles que je tiens :

Celui de gardienne, qui maintient le cadre (maintenant ça suffit, basta !)

Celui de maman (ou grand-mère dans mon cas !), qui console, écoute, encourage, rassure, soigne, etc.

Celui de conseillère, qui donne des tuyaux.

Celui de confidente, oreille at-

tentive aux maux des jeunes.

Et enfin celui de médiatrice, qui calme les revendications des jeunes par rapport à l'Institut (ce n'est pas de la faute des éducateurs si vous êtes placés ici).

Il y a quelque chose de frustrant dans mon travail. Je trouve que l'horaire commence un peu tard (22h15 alors que les jeunes sont en chambre depuis 21h45). En effet, si des jeunes, en général les filles, éprouvent le besoin de parler avec moi, je ne suis pas immédiatement disponible car je dois en priorité assurer le contrôle du début de nuit chez tous les jeunes (veiller à ce qu'ils restent en chambre, ne passent pas d'une fenêtre à l'autre, etc.). Je suis quelquefois frustrée de ne pas pouvoir répondre rapidement à leurs sollicitations car plus tard, c'est parfois déjà trop tard (le jeune s'est endormi ou n'a plus l'envie de parler).

Pour ma part, j'aime le contact avec ces jeunes. Le fait de les aborder de manière neutre, non conditionnée par le quotidien, me permet de croire en eux. J'avoue que le travail est dur de 3h à 6h du matin, quand tout est calme. J'aime alors me sentir utile en terminant leur lessive par exemple.

**Lucie Savioz Mayor,  
Veilleuse au  
Centre de préformation mixte**

# Le rôle du comité de l'ASR,

Par M. Xavier Lavanchy

**Bonjour M. Xavier Lavanchy, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?**

Avec plaisir. Je suis marié avec Marie Fellay. Nous avons 2 enfants : Josiah trois ans et Simon bientôt une année. Notre famille habite St-Maurice. Après avoir accompli mes études de droit à l'Université de Fribourg, j'ai obtenu les brevets d'avocat et de notaire en Valais. J'ai ensuite exercé cette activité en qualité d'associé dans une étude de Monthey jusqu'en 2006. J'ai été nommé juge suppléant du Tribunal des mineurs (en charge des districts de Martigny et Entremont) dès 2001, puis juge des mineurs en 2006 (en charge des quatre districts du Bas-Valais). Parallèlement, j'ai exercé la charge de conseiller général (1992 à 2000), puis de conseiller municipal dans ma commune (2001 à 2006).

**Comment êtes-vous arrivé au sein du comité de l'ASR ?**

Je siége au comité de l'ASR depuis 2006. J'y ai remplacé mon illustre prédécesseur juge, M. Jean Zermatten, à cette date. Il paraissait important pour l'association et pour les juges des mineurs valaisans et romands de maintenir le lien fort qui s'était tissé au cours des années entre les différents Tribunaux des mineurs et l'ASR.

**Comment s'organise le comité ?**

Le comité est présidé de main de maître par Mme Danièle Pommaz. Ce comité est composé de 7 membres élus par l'assemblée générale. Le directeur, M. Christian Bader, participe également aux séances de comité avec voix consultative. Mme Pommaz préside également le bureau exécutif de l'association, composé de la présidente, du directeur et de l'administrateur, qui règle les affaires courantes.

Le comité est régulièrement (en moyenne 4 fois par année) informé des activités des différents foyers. Il décide de l'engagement des cadres (directeur, responsables de centre et administrateur). Il soumet avec préavis à l'assemblée générale les comptes et les différents

budgets. Il décide enfin des dépenses d'investissements importantes. Mais surtout, le comité est le porteur de la stratégie de l'association.

Ses membres sont attentifs et sensibles au contenu des principes pédagogiques et éducatifs appliqués dans les différents centres.

**Quel est le rôle d'un membre de comité selon votre perception ?**

Selon moi, hors de son rôle strictement statutaire, l'activité principale du comité est d'entourer l'équipe dirigeante de l'association. Le comité choisit un directeur, lui donne une mission, encadre ses activités par l'adoption d'un budget, mais ensuite se doit, par chacun de ses membres, lui apporter aide, écoute et conseils dans la mesure des besoins exprimés.

**En tant que membre de comité, mais aussi partenaire important en tant que service placeur, quel regard posez-vous sur l'action éducative de l'Institut ?**

En tant que membre de comité, mais aussi de juge des mineurs, je suis très heureux de pouvoir collaborer avec un institut tel que St-Raphaël. Les situations difficiles auxquelles nous sommes confrontés dans la pratique de tous les jours peuvent bien souvent trouver une issue heureuse grâce à la souplesse des responsables de Centres et grâce aux compétences éducatives des différentes équipes. L'Institut St-Raphaël est un joyau que le canton du Valais possède et qu'il doit absolument choyer. Tous mes collègues romands, qui utilisent les services de l'ASR, me le confirment.

Pour l'avenir, il me paraît important que l'ASR puisse privilégier non seulement le temps de placement des jeunes qui lui sont confiés, mais qu'elle trouve les moyens de soigner le retour du jeune auprès de sa famille dans son environnement naturel, familial ou social, scolaire ou professionnel que ce soit pendant la période de placement (travail avec les familles) ou juste après le placement (accompagnement post-placement).



# L'atelier Art-Métal

Par Jean-Yves Bonvin,

Maitre socioprofessionnel au Centre de préapprentissage depuis le 26.08.1991



L'atelier Art/Métal porte bien son nom. En effet, les locaux sont divisés en deux parties bien distinctes : d'un côté on peut découvrir un secteur équipé de machines et outils permettant la réalisation de travaux de serrurerie et de l'autre des locaux tout spécialement réaménagés cette année où les jeunes du CPA ont la possibilité de faire étalage de leurs prouesses artistiques.

Divers travaux ont déjà été réalisés à ce jour dans ce domaine : totems, tableaux, statuettes, miroirs.

Le programme mis en place permet à tous les jeunes du Centre de côtoyer cet atelier et de participer ainsi à la

création d'objets utilisés pour la décoration de leur chambre individuelle ainsi que de l'Internat.

C'est un endroit accueillant où chacun peut s'exprimer personnellement ou en groupe. L'aménagement des lieux permet de travailler à sa place ou alors une grande table centrale permet de se retrouver à plusieurs autour d'une même réalisation.

Les jeunes se sentent plus libres par rapport à une démarche de travail qu'ils trouvent souvent trop excessive et à laquelle ils tentent par tous les moyens de faire opposition. Ici ils sont leur propre maître de l'ou-

vrage et la liberté d'ex-

pression qui leur est accordée fait que le regard contraignant qu'ils portent généralement sur le travail prend une toute autre dimension : « je peux enfin me réaliser pleinement au travers de ce qui deviendra au final une œuvre unique pensée et créée par moi-même...je suis capable de réaliser de belles choses.... ».

Dans ce contexte de revalorisation, l'approche des jeunes par le maître d'atelier est plus aisée et les échanges plus libres.

## *SORTIE DES 3 BISSES DU 10 SEPTEMBRE 2008 ORGANISEE PAR LE KIWANIS VERBIER GRAND ST-BERNARD*

Le Kiwanis de Verbier a gracieusement offert à une dizaine de jeunes de St-Raphaël un mercredi aventure sur le parcours des trois bisses : le bisse des Sarrasins, le bisse de Briey et celui de Riccard. Cette mémorable sortie s'est déroulée sous la responsabilité des guides Albasini et Lambert de Vercorin.



Nous sommes donc partis à pied du pittoresque village de Vercorin pour nous diriger dans le vallon de « Crouja ». Cette petite mise en jambe nous conduisit aux confins du bisse. Les guides nous firent un petit topo historique et nous expliquèrent les mesures d'usage concernant la sécurité.

Nous débutons immédiatement par du « haut vol » car certains passages sont passablement aériens. Ensuite nous sommes souvent à quatre pat-

tes vu l'étroitesse et la configuration du passage du bisse à travers la falaise. Les jeunes et moins jeunes apprécient chacun à leur façon cette vertigineuse traversée au cœur des forêts anniviardes.

Nous voici à présent arrivés au pont suspendu de Niouc. Ouah ! C'est deux cents mètres de vide sous nos semelles : quelle sensation extraordinaire !

Les généreux organisateurs ont dressé une cuisine de campagne à l'autre bout du pont. Les grillades, qu'ils nous ont apprêtées, ont immédiatement alléché nos papilles gustatives. Petits moments fort appréciables et réconfortants par rapport aux sensations futures que nous allions connaître.

En effet, nous débutons l'après-midi par une folle tyrolienne au travers de la gorge. Attention ! peureux et trouillardes s'abstenir ! Les jeunes (les plus téméraires évidemment) s'en

donnent à cœur joie ! et ils en redemandent, les bougres !

Ensuite, nous avons pu descendre, accrochés à une corde sous le pont, les deux cents mètres de vide : frissons garantis !

Une fois les pieds posés sur le plancher des vaches nous suivons la Navizence jusqu'au bisse de Riccard : balade bienvenue après tant d'émotions.

Le groupe du Kiwanis nous fit le plaisir de nous offrir une verrée à l'Arche des Crébillons au-dessus de Chalais. Nous nous quittâmes par une franche poignée de mains et un grand sourire aux coins des bouches.

UN GRAND MERCI au Kiwanis Verbier Grand St-Bernard pour cette merveilleuse aventure !



# RETROSPECTIVE OU RECIT D'UNE JOURNEE ET DEMIE DE CAMP ORGANISE PAR LE FJT

## *Un camp, pourquoi ?*

Créer des liens entre les jeunes; apprendre à mieux se connaître dans un cadre inhabituel, donner une unité au groupe de jeunes, prendre du plaisir ensemble au travers d'activités culturelles ou sportives, apprendre à gérer l'imprévu, découvrir peut-être les éducateurs sous un autre jour...; telles étaient les perspectives et buts visés durant le camp.

## *Organisation et préparatifs*

*le lieu :*

de l'avis de l'équipe éducative, l'endroit de villégiature devait se situer proche des commodités (arrêts de bus, magasin...) mais un peu retiré quand même afin de faciliter le contrôle des jeunes et d'éviter des problèmes de voisinage de tous genres (bruits, dégâts matériel). Après plusieurs demandes de chalets de vacances, le chalet « La Forêt » situé à Suen près de St-Martin a été retenu. Sa conception spacieuse et pratique, sa situation intéressante car proche de nombreuses activités ainsi que son prix correct ont fait l'unanimité.

*Les participants :*

l'équipe a opté pour la participation de tous les jeunes placés au foyer, y compris ceux vivant en appartement. Par contre, certains jeunes apprentis ou étudiants, ne pouvant pas prendre congé en journée pour participer aux activi-

tés, regagneront le chalet à partir de 19 heures. Un tournus a été mis en place pour le transport de ces jeunes, matin et soir.

## *Autorisations diverses*

### *Information aux différents intervenants*

Un courrier a été adressé aux parents des jeunes afin de les informer de cette semaine de camp.

### *La répartition des tâches*

Chaque éducateur s'est vu attribuer une ou plusieurs tâches à remplir en vue du bon déroulement du camp.

Jour du départ; tout le monde sur le pied de guerre ! 6 heures du matin au Foyer pour Jeunes Travailleurs; les premiers jeunes se lèvent déjà; une journée de travail, de cours ou d'école les attend. Par contre, les « chanceux » jeunes participant au camp peuvent dormir un peu plus tard ce jour-là. Gentiment, ils apparaissent au déjeuner; un à un, ils terminent leurs sacs et rassemblent les dernières affaires. Deux bus sont à disposition de l'équipe durant cette semaine de camp.

Un bus servira à véhiculer les jeunes jusqu'au chalet et le deuxième à déposer les sacs et affaires personnelles des éducateurs et des jeunes ainsi que le matériel et la nourriture nécessaires à ce camp. A mesure que les jeunes déposent leur sac devant le bus, les éducatrices et éducateurs présents effectuent une fouille complète de celui-ci afin de s'assurer qu'aucune substance illicite (alcool, cannabis ou autres) ne soit emportée par les jeunes. Durant cette étape, nous trouvons un peu de matériel à rouler mais rien de plus. Une fois tous les jeunes prêts à partir, nous effectuons également une fouille

personnelle qui s'avère heureusement, peu fructueuse. Enfin, le moment du départ arrive et nous pouvons lever l'ancre avec 7 jeunes qui participeront à l'activité prévue en journée. Nous



**Foyer pour jeunes travailleurs**

devons encore faire un crochet au studio d'un jeune, situé en ville de Sion, puisque ce dernier a volontairement demandé à participer au camp (il a pris une semaine de vacances pour

être présent). Une fois embarqués, nous voilà en route pour St-Martin avec le soleil au rendez-vous.

Le trajet se déroule sans problème particulier; les jeunes sont contents dans l'ensemble, de partir vers l'inconnu. Après un parcours d'une demi-heure environ, nous atteignons le village de Suen où le panneau nous signalant le chalet de vacances « La Forêt » est facilement repérable. Le responsable des lieux nous accueille à notre arrivée. Une éducatrice reste avec le groupe à l'extérieur du chalet pendant que l'autre découvre le chalet avec le propriétaire.

Après un tour d'horizon, les éducatrices décident de donner le 2ème étage aux 4 jeunes filles du groupe (réparties dans 2 chambres) et d'installer les garçons dans 3 dortoirs au 1er étage. Les éducateurs quant à eux, disposeront d'une chambre à deux places au rez-de-chaussée. Les jeunes prennent possession de leurs dortoirs et déjà tous les avis fusent: « super, c'est chouette ! Ouah ! Le luxe », et aussi, « c'est pourri ! Et dire qu'il va falloir rester ici une semaine !... ». Les jeunes rangent rapidement leurs affaires dans les armoires appropriées et s'empressent de redescendre pour visiter la salle de jeux au sous-sol. Celle-ci dispose d'une table de ping-pong ainsi que d'un babyfoot.

Déjà, de petits groupes se forment à la salle de jeux, dans les dortoirs, au salon, signes que les jeunes se mettent à l'aise. L'heure du repas de midi arrivant gentiment, les éducatrices désignent quelques jeunes pour apprêter la table et y disposer le pique-nique. Tout le monde se met à table dans une ambiance plutôt détendue. Le programme de l'après-midi est annoncé : nous allons nous déplacer jusqu'au barrage de la Dixence où nous pourrions nous balader et observer l'immensité du site. Tous les jeunes se préparent et aux alentours de 13h30, nous mettons le cap sur le barrage.



**Barrage de la Dixence**

Durant le trajet, certains jeunes sont satisfaits de la destination et d'autres râlent, soit parce qu'ils s'y sont déjà rendus ou parce que le programme ne leur convient pas. De l'avis de tous, le trajet est long. Une fois le barrage visible, nous nous rendons jusqu'au bout de la route praticable puis parquons le bus au bas du mur. Les jeunes ne sont pas très contents de devoir monter à pied au barrage mais ils n'ont guère le choix. De petits groupes de marche se forment et chacun prend un rythme pour se rendre au barrage. La possibilité de monter en téléphérique nous est donnée mais les jeunes comprennent vite que cette perspective n'est pas au programme. Et ils partent au galop ! Certains suivent le sentier balisé tandis que d'autres coupent le chemin. Un jeune va même jusqu'à grimper dans les pierriers à la recherche de sensations fortes mais en prenant des risques également. Malgré nos refus et nos rappels, il continue sa course. Après quarante-cinq mi-

nutes de marche, nous parvenons au barrage. La beauté du paysage est saisissante. Certains jeunes le remarque alors que d'autres n'attendent qu'une chose, redescendre... Nous proposons au groupe de traverser le mur avant de redescendre mais nous

trouvons peu d'amateurs. Décidées à profiter un moment du paysage « carte postale » nous nous attardons un court moment sur le mur. Quelques instants plus tard, nous n'apercevons plus les jeunes. En reprenant le chemin du retour, nous entendons soudain des voix nous appeler; en levant la tête nous apercevons tout le groupe dans le téléphérique. Cet épisode nous fait bien rire ! Une fois arrivées en bas, nous leur proposons de prendre une boisson au restaurant du téléphérique, proposition qui est accueillie à l'unanimité car l'air est glacial.

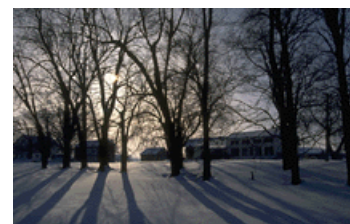
Nous regagnons ensuite le chalet aux alentours de 17h45 où il faut déjà penser à préparer le souper. Quelques jeunes donnent un coup de main en cuisine, d'autres jouent à la salle de jeux ou se reposent un moment dans leurs dortoirs après une douche bienvenue.

Aux alentours de 19h00 arrivent 3 jeunes occupés la journée en ville (cours, école, travail) véhiculés par le chef de centre. Nous les installons dans leurs dortoirs respectifs. Certains sont surpris en bien du lieu et du chalet et d'autres font déjà des remarques désobligeantes. Difficile de contenter tout le monde ! Le chef de centre profite de prendre en

entretien un jeune qui a décadré tout au long de la journée puis regagne la plaine.

Enfin, à 20h00, nous invitons tous les jeunes à venir souper. Cela se passe calmement pour la majorité d'entre eux. Nous définissons à ce stade, l'heure du coucher et négociations 22h45. A la fin du repas, l'emploi table est effectué par deux jeunes, d'ailleurs désignés par un programme de semaine, composé le matin par les éducatrices. Des groupes se forment à la salle de jeux et au salon; à cet endroit, nous mettons à leur disposition quelques jeux de société et très vite, nous partageons avec eux des parties de yass, de ping-pong, de poker. L'ambiance est détendue même si un peu d'agitation règne avec quelques jeunes qui vont et viennent dans les dortoirs et qui ne tiennent pas en place. Nous échangeons également avec les jeunes plus calmes sur la journée passée ensemble. La majorité d'entre eux est satisfaite du premier jour passé en camp.

22h45, l'heure de rassembler les troupes, tout le monde aux dortoirs. Il y a toujours des retardataires qui profitent d'un moment d'inattention des éducatrices pour filer fumer une dernière cigarette après l'heure; à ce stade il faut calmer les esprits, échanger avec les uns et les autres, laisser le temps à tous de s'installer, de se détendre et de retrouver le calme. Après quelques interventions des éducatrices dans le dortoir des garçons et également celui des filles, le silence s'installe, brisé par moment par des éclats de rire... C'est aussi ça, l'esprit du camp !



*Les jeunes ne sont pas très contents de devoir monter à pied au barrage mais ils n'ont guère le choix.*

## Le Soldat Rose

Chers lecteurs,

Nous avons été regarder le spectacle du « Soldat Rose » à l'Arena de Genève le samedi 4 octobre, parce que nous avons présenté ce théâtre à l'institut les deux dernières semaines de l'année scolaire passée.

Arrivés à l'Arena, nous avons attendu les retardataires, puis nous sommes entrés avec des paquets de chips gratuits. Nous étions au rang N et nous avons vu le spectacle depuis très haut.

Maintenant, on va vous présenter les personnages du « Soldat rose ».

Il y avait : la voix OFF qui bougeait beaucoup, Betty Quette qui avait les cheveux bleus et qui était hors du commun, le petit Joseph qui était déçu par le monde des grands, le Soldat rose qui était rose de la tête aux pieds, le conducteur de train qui était frimeur et ennuyeux pour les filles, le cousin Puzzle qui avait une cape de toutes les couleurs et qui était obsédé par le rangement, le roi et la reine qui



étaient dans un cube et qui se bagarraient verbalement, le gardien de nuit qui avait six pistolets et deux torches accrochées par une chaîne, Made in Asia qui était une quadruplée et qui ressemblait à la fiancée du soldat rose, le petit chimiste qui mélangeait toutes ses formules, et enfin, la Panthère Noire qui était une fille et qui jouait bien son rôle.

Pendant l'entracte, nous avons mangé du Pop-corn et bu une goutte de Coca. Toute la classe a trouvé ce spectacle magnifique et merveilleux.

classe 4P/5P de Mme Emilie

## MERCI !



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu à notre appel au soutien ayant pour but d'améliorer le cadre d'accueil de nos pensionnaires. Les tableaux de M. Martinery ont rencontré un certain succès. Un merci particulier à Mme Carmen Michelet de Clarens, M. Stéphane Bruchez de Champlan et à la commune de Sion qui ont gracieusement offert trois

tableaux pour égayer les murs de notre Institut. Pour les personnes qui souhaiteraient encore nous soutenir, quelques œuvres restent disponibles. Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat.



Un grand merci au Rotary club de Sion qui a offert une somme de Frs 500.- à partager entre deux élèves très méritants. Grâce à ce don, les vacances d'été ont eu un goût de rêve !

### N'oubliez pas!

Le loto de l'Association Saint-Raphaël aura lieu le vendredi 23 janvier 2009, dès 19h00 à la salle de la Matze. Comme chaque année, nous espérons vous y voir nombreux !



Pour vous renseigner sur son action et ses prises de position, nous vous invitons à consulter le site de la Loterie romande [www.loterieromande.ch](http://www.loterieromande.ch). Voici l'adresse Internet pour vous diriger sur le site de l'initiative « Bien communs » qui soutient la Loterie romande

<http://www.biencommun.ch/>

Vous pourrez y consulter le texte de l'initiative et télécharger des feuilles de signatures à faire circuler autour de vous. Pour les personnes encore en phase d'acclimatation avec Internet, le secrétariat de l'Institut se met à votre disposition pour vous envoyer des feuilles de signatures.

N'hésitez pas, soutenez la Loterie romande et vous soutiendrez notre jeunesse!



Téléphone : 027 398 24 41

Télécopie : 027 398 24 43

Messagerie : [info@saint-raphael.ch](mailto:info@saint-raphael.ch)

Retrouvez-nous sur le Web  
<http://www.saint-raphael.ch/>